

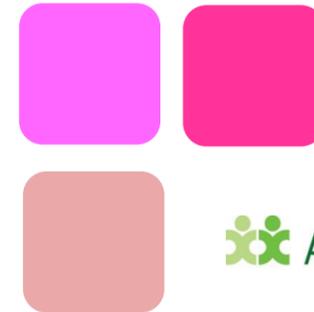
LES VACANCES D'OCTOBRE

	Matin  le matin	Repas 	Après-midi  l'après-midi	Transport Aller 	Transport Retour 
Lundi 30 Octobre					
Mardi 31 Octobre					
Mercredi 1 ^{er} Novembre	Férié				
Jeudi 02 Novembre					
Vendredi 03 Novembre					

Attention :

Les transports sont facturés **7.00 € par trajet** et le nombre d'enfants par trajet est limité à **7**.

La directrice de l'accueil de loisirs peut refuser votre demande si le nombre limite est atteint.



 Adapei 49

ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS - VACANCES SCOLAIRES

Septembre - Octobre 2023

De 3 à 12 ans

Mixité avec ou sans handicap



<http://escal.adapei49.asso.fr>
Tel : 02 41 22 06 70

MERCREDIS - ACCUEIL DE LOISIRS

Ecole Alfred de Musset - Rue Alfred de Musset - Angers

Ouvert tous les mercredis, en période scolaire, de 11h45 à 18h

2 formules sont possibles les mercredis

1. Après-midi avec repas

Arrivée	Départ
Entre 11h45 et 12h15	Entre 17h00 et 18h00

2. Après-Midi sans repas

Arrivée	Départ
Entre 13h30 et 14h00	Entre 17h00 et 18h00

Cette première période de l'année scolaire sera consacrée au thème du Cirque.



Equilibre, jonglage, magie, agilité et créativité seront au rendez-vous !

Un planning détaillé vous sera envoyé chaque mois.



COUPON RÉPONSE

Septembre / Octobre



NOM - PRENOM :

ADRESSE :

MAIL :

GROUPE :

LES MERCREDIS

DATE	REPAS 	APRES-MIDI 
06/09		
13/09		
20/09		
27/09		
04/10		
11/10		
18/10		
25/10		

 (1^{ère} semaine des vacances scolaires / horaires classiques : 11h45-18h00)

CONTACTS

Accueil de Loisirs

escal.accueildeloisirs@adapei49.asso.fr

Aymeric LARUE

Coordinateur
Enfance - Jeunesse

06 09 27 43 41



Lucile PACAUD
Directrice de l'Accueil
de Loisirs

06 86 83 84 14

Siège administratif d'ESCA'L

La Cité, 58 Boulevard du Doyenné 49100 ANGERS
02 41 22 06 70 - www.escal49.fr
escal.accueil@adapei49.asso.fr

Horaires du secrétariat :	Matin	Après-midi
LUNDI	9h – 12h30	14h – 17h00
MARDI	fermé	14h – 17h00
MERCREDI	9h – 12h30	fermé
JEUDI	9h – 12h30	14h – 17h00
VENDREDI	9h – 12h30	14h – 16h00



Mercredis - Journées d'ouverture

Septembre

06/09

13/09

20/09

27/09

Octobre

04/10

11/10

18/10

25/10

Les Groupes

LUTINS De 3 à 5 ans



Encadrement :
1 pour 2 enfants

KORRIGANS De 9 à 12 ans



Encadrement :
1 pour 3 enfants

FARFADETS De 6 à 8 ans



Encadrement :
1 pour 3 enfants

SALAMANDRES (Troubles du Spectre de l'Autisme)



Encadrement :
1 pour 2 enfants

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou

Angers
www.angers.fr

Cohésion Sociale
direction départementale maine-et-loire

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de Maine-et-Loire
caf.fr

ancv
CHÈQUE-VACANCES

Adapei 49

ASSOCIATION MEMBRE DE L'UNAPEI

VACANCES - ACCUEIL

Ecole Alfred de Musset - Rue Alfred de Musset - Angers

3 formules sont possibles pendant les vacances

1. Demi-journée sans repas

Matin		Après Midi	
Arrivée	Départ	Arrivée	Départ
Entre 08h30 et 09h30	Entre 11h45 et 12h15	Entre 13h30 et 14h00	Entre 17h00 et 18h00

2. Demi-journée avec repas

Matin		Après Midi	
Arrivée	Départ	Arrivée	Départ
Entre 08h30 et 09h30	Entre 13h30 et 14h00	Entre 11h45 et 12h15	Entre 17h00 et 18h00

3. Journée Complète

Arrivée	Départ
Entre 08h30 et 09h30	Entre 17h00 et 18h00

Octobre 2023 - Journées d'ouverture



JEUDI 02/11

VENDREDI 03/11

TARIFS

Les frais de dossier sont obligatoires : 25 € du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante

Selon le Quotient Familial	Tarifs Angers			Tarifs hors Angers			Transport
	1/2 journée	1/2 journée avec repas	journée	1/2 journée	1/2 journée avec repas	journée	
< 600	4.80 €	10.80 €	12.20 €	6.80 €	12.80 €	15.70 €	7.00 € par trajet
601 à 1000	6.90 €	12.90 €	14.90 €	8.90 €	14.90 €	16.90 €	
1001 à 1200	8.00 €	14.00 €	17.00 €	10.00 €	16.00 €	20.00 €	
1201 à 1500	9.00 €	15.00 €	18.60 €	11.00 €	17.00 €	21.10 €	
1501 à 2000	9.60 €	15.60 €	20.00 €	11.60 €	17.60 €	22.00 €	
2001 à 3000	11.50 €	17.50 €	23.00 €	13.50 €	19.50 €	25.00 €	
Sans attestation de QF	12.20 €	18.20 €	25.10 €	14.20 €	20.20 €	27.10 €	

ORGANISATION

L'inscription aux journées se fait par l'envoi du coupon réponse rempli par vos soins. Un coupon de confirmation vous est ensuite envoyé, validant définitivement l'inscription.

Toute absence, sans certificat médical ou désistement au minimum 7 jours à l'avance, sera facturée.

Sans dossier d'inscription 2023-2024 **complet**, l'enfant ne pourra pas participer aux activités.

